

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**N° 2014/91**  
**OBJET : HARMONISATION DES TARIFS AVEC LE CG33 POUR LE TRANSPORT**  
**SCOLAIRE -ANNEE 2014-2015**

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 24/06/2014

Date d'affichage de la convocation au siège : 24/06/2014

Le 30 Juin 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30

à l'Espace Culturel et Sportif « la Ruhe » à SAUCATS

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	E	M. BORDELAIS	DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	Mme DURAND	GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme EYL
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	E	Mme FOURNIER
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	E	M. DARBO	Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	P		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	E	M. GAZEAU	Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	A		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	A	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M. BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	E	Mme DUFRANC	Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	E	M. FATH	Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CHEVALIER est élu secrétaire de séance

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

## HARMONISATION DES TARIFS AVEC LE CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE (33) POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE ANNEE 2014/2015

**Vu** les statuts de la communauté de communes

**Vu** la délibération n° 2012/65, sur les tarifs « Transports scolaires » pour l'année 2012/2013,

**Vu** la délibération n° 2013/40 sur le vote des tarifs « Transports scolaires » pour l'année scolaire 2013-2014,

**Vu** la délibération n° 2014/56 sur les Tarifs des transports scolaires 2014-2015

**Vu** les dispositions légales et réglementaires

**Vu** les marchés signés par le Conseil Général portant sur les transports scolaires,

**Vu** l'avis de la Commission « Vie Locale » du 3 juin 2014

**Considérant** l'avis favorable du bureau

### Exposé :

Comme exposé lors du conseil communautaire du 29 avril 2014, il est proposé d'aligner le tarif pratiqué par la CCM sur le tarif fixé par le Conseil Général, afin d'harmoniser la participation financière des familles, concernant le transport des collégiens et des lycéens sur ce territoire.

Le tarif appliqué pour toutes les lignes de transport scolaire pour lesquelles la CCM a la gestion sera, pour l'année scolaire 2014/2015 de :

**129 €** pour toute l'année scolaire 2014-2015.

### *Le Conseil de Communauté à l'unanimité :*

1. **Fixe** la part familiale des transports scolaires pour l'année scolaire 2014-2015 sur le tarif pratiqué par le CG,
2. **Autorise** Monsieur le Président à communiquer sur ce tarif, et à mener toutes les actions nécessaires à la mise en œuvre de la présente,

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 30 juin 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

